



OFFRE D'EMPLOI - VILLE DE SALON-DE-PROVENCE

ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

La Ville de Salon-de-Provence recrute des animateurs.

Les compétences et les savoirs être requis sont le sérieux, la ponctualité, le dynamisme, l'expérience dans l'encadrement des enfants et savoir mener des projets d'activités.

Les créneaux proposés sont le périscolaire (matin/midi/soir) / mercredi / vacances scolaires.

Les temps de travail : entre 8h et 18h par semaine en périscolaire et 48h/semaine pendant les vacances. Il est possible de cumuler le mercredi et les vacances scolaires.

Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation :

- par mail à m.capeau@salon-de-provence.org
- ou par courrier « A l'attention de Mme CAPEAU Martine, Direction Jeunesse 125 rue des Alliés, 13300 Salon-de-Provence. »